

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 Décembre 2020

Étaient présents : Beniaïche Jérémy, Bruni Jean-Claude, Caillavet Isabelle, Carlet Daniel, Heurtier Mathias,
Monties Charles, Roberdeau Olivia, Seguin Jérôme, Vic Adrien, Vic Jean-Pierre, Zaugg Gilles.

Secrétaire : Carlet Daniel

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du PV de la dernière réunion
- Point sur 2020
- Projets pour 2021
- Questions diverses

Lecture du PV du Conseil municipal du 22 Octobre 2020 :

Le PV du dernier Conseil a été approuvé à l'unanimité.

Point sur 2020 :

- Antenne pour guidage agricole : Gilles Zaugg se bat avec les présidents de CUMA pour fédérer.
- Site internet : Toujours en quête des cartes de visite, le groupe, animé par Mathias Heurtier, pense travailler avec des photos pour faire une présentation sommaire des activités de la commune. Il faut arriver à contacter Bruce Kirkpatrick pour faire débloquent le projet, au point mort depuis le second confinement.

Catastrophe naturelle : Plusieurs personnes de la commune en ont bénéficié suite aux dégâts de la tempête du 12/08/2020,

Les vitraux de l'église du village vont être pris en charge par l'assurance à hauteur de 24187,20 €. La franchise s'élève à 296,37 €

Dotations pour débouchage aqueducs et fossés : DETR : le dossier est en cours pour un montant d'environ 25000 €.

Travaux voirie : Ils ont été effectués avec ajout de l'accès à « Bérot » (Colas) pour un montant d'environ 39000 € TTC.

Reste à résoudre le problème d'évacuation des eaux pluviales sur le chemin de « Crémet » (souci sur le domaine privé)

Trou de « Caburet » : Il s'est encore approfondi. Les spéléologues viennent Lundi 21/12/2020 à 14 h pour tenter une exploration. Madame la Maire va convoquer le propriétaire du champ mitoyen pour aligner les limites. Il faudra sécuriser pour éviter des chutes.

Logement communal : Le locataire étant parti, ses éducateurs doivent faire nettoyer l'appartement mais le bail n'est pas rompu et le loyer continue d'être payé.

Place du village : Les adjoints ont démonté le banc devant la mairie pour le déplacer et le remplacer par une table pique-nique avec deux bancs.

Projets pour 2021 :

Il est prévu le remplacement des ampoules des lampadaires par des leds et un tableau horloge.

Chemins de randonnée : Nous devons chercher une carte détaillée pour repérer des parcours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

LE MAIRE

LES CONSEILLERS